

Formation initiale



Certaines dispositions des décrets CHATEL concernant la formation des enseignants à la rentrée 2012 ont été annulées.

Concernant la prochaine rentrée, le ministère s'est prononcé pour une **décharge de trois heures pour les stagiaires du second degré**, afin qu'ils puissent suivre une journée de formation par semaine, soit **36 jours dans l'année**. La formation se fera donc **sur leur temps de travail**.

Dans cette nouvelle disposition, les heures libérées par les stagiaires seront proposées à des collègues. A défaut, des BMP seront créés, BMP sur lesquels les rectorats pourront affecter des TZR et des contractuels.

A l'horizon 2013/2014/2015, l'objectif du MEN est de tendre vers une formation représentant la moitié du temps de service, comme le demande le SNCL.

Pour les recrutements, le ministère envisage dans un premier temps de monter au niveau des départs en retraite (20 000 pour 2013), puis de créer 30 000 emplois en 2014/2015. Cela n'est pas sans poser des problèmes, compte tenu du vivier de candidats disponibles qui s'est considérablement réduit avec la mastérisation. Il est envisagé de procéder à des pré-recrutements à hauteur de 30 000 sur des « emplois-avenir ».

Enfin, toute la formation, les contenus et la place des concours devraient être remis à plat.

Projet de calendrier scolaire 2012-2013



Selon le projet de modification du calendrier 2012-2013, qui a été présenté en CSL (Commission Spécialisée des Lycées) le mercredi 20 juin et qui le sera en CSE (Conseil Supérieur de l'Éducation) la semaine prochaine, la durée des vacances de la Toussaint serait fixée à deux semaines entières : **du samedi 27 octobre après les cours au lundi 12 novembre 2012 au matin**.

Deux journées à deux journées et demi de cours seraient alors à rattraper dans l'année. Pour ce faire, le projet d'arrêté prévoit de terminer l'année scolaire **le samedi 6 et non le jeudi 4 juillet 2013**.

De plus, « **une journée de rattrapage de cours est à déterminer localement** soit le mercredi 3 avril, soit le mercredi 22 mai, soit le mercredi 3 avril après-midi et le mercredi 22 mai après-midi » indique le projet, qui ajoute par ailleurs « **Le choix de la date ou des dates est arrêté par le recteur**. Lorsque des cours sont déjà organisés le mercredi matin, la journée de cours sera organisée par demi-journée à ces deux dates ».

La rentrée des élèves reste fixée au mardi 4 septembre et celle des enseignants au lundi 3 septembre 2012.

Calendrier sur la Loi d'Orientation et de Programmation



Le ministère envisage une loi de programmation à l'automne, loi qui devrait être votée par le Parlement fin novembre ou courant décembre.

Le calendrier est en train d'être mis en place.

La loi doit être déposée pour le 5 octobre pour être au Parlement le 15 novembre.

GRETA : l'intersyndicale reçue au ministère de l'Éducation nationale



Depuis près d'une année, avec toutes les organisations syndicales, le SNCL défend les personnels de GRETA mobilisés contre la transformation en GIP (Groupement d'Intérêt Public).

L'ancienne équipe ministérielle avait, depuis le début de l'action, fait preuve du plus grand mépris et n'a jamais lâché malgré la mobilisation de la majorité des personnels.

Afin de faire contrepoint aux assises organisées dans les académies par le ministère pour réaliser un état des lieux de la situation des GRETA, des contre-assises se sont tenues à l'initiative des organisations syndicales, dont le SNCL, invitant les personnels à s'exprimer sur leurs conditions de travail et leurs attentes.



Un Livre blanc constitué des remontées académiques a été présenté le 7 juin 2012 à l'occasion des Assises nationales des GRETA organisées par l'intersyndicale.

De nombreux collègues, venus de toutes les régions de France, se sont déplacés à Paris pour exprimer leurs inquiétudes et leurs attentes et demander au nouveau ministre un moratoire sur le projet en cours.

Le 14 juin 2012, l'intersyndicale au grand complet a été reçue au ministère de l'Éducation nationale par deux conseillers du ministre.

Les représentants des personnels ont fait valoir qu'ils mettaient le moratoire du projet en cours comme préalable à toute négociation sur les structures des GRETA, en précisant que la façon dont le nouveau ministre allait traiter ce dossier serait considérée comme un premier test de la rupture avec la gestion du ministère précédent.

Aucune promesse n'a été faite mais il a été indiqué que des annonces pourraient intervenir lors de la prochaine réunion des recteurs et secrétaires généraux le 21 juin prochain au ministère.

Postes à la rentrée 2012



Concernant l'emploi des assistants d'éducation, le ministère n'a pas encore rendu d'arbitrage sur les 1 000 à 2 000 créations annoncées d'AVS.

Dans le second degré, notamment concernant 100 postes supplémentaires de CPE, le ministère revoit à la baisse les chiffres précédemment avancés : ce sera au maximum 75 postes en liste complémentaire.

Certains concours manquent de viviers de candidats. Selon le ministère, le volume de ces viviers devrait augmenter. En effet, il ne devrait pas y avoir de suppressions de postes en 2013, donc le nombre de postes mis au concours devrait augmenter.

Concernant les personnels administratifs, le ministère prévoit qu'une part des 60 000 postes réimplantés leur reviendra.

Enseignement professionnel



Le nouveau ministre de l'Éducation nationale va-t-il changer la politique conduite pour l'enseignement professionnel?

C'est pour obtenir une réponse claire que l'intersyndicale réunie le 19 juin 2012 lui a demandé audience.

Le contrôle en cours de formation et l'apprentissage sont au cœur des débats dans les établissements scolaires.

Le lancement d'une pétition et l'interpellation du premier ministre ont également été décidés.